



NOTE DE SERVICE N° 069 /MFB/DGD du 18 AVR 2024

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Changement de dénomination commerciale et
d'adresse géographique de la société Greens Limited

Réf : Courrier société GURU du 30/10/2023.

Conformément à la correspondance visée en référence, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service que la **société GREENS LIMITED**, détentrice de l'agrément n° 2013-04 d'exportateur de boissons alcooliques titrant plus de 20 degrés en Côte d'Ivoire, suivant la décision n° 105/MEF/DOUANES du 13 août 2013, **a changé de dénomination commerciale et d'adresse géographique.**

Elle se nomme, désormais, **société GURUVAR LIMITED** et est sise au **FLAT/RM 1A, KEE SHING CENTRE, NO. 74-76 KIMBERLEY ROAD, TSIM SHA TSUI (HONG KONG).**

J'invite l'ensemble du service à mettre à jour les registres pour tenir compte de cette donne.

PJ : copie Décision n° 105/MEF/DOUANES du 13/08/2013.



Général DA Pierre A.
Commandeur de l'Ordre National

LE MINISTRE

DECISION N° 105 /MEF/DOUANES DU 13 AOÛT 2013
Portant agrément (n° 2013-04) d'exportateur de boissons alcooliques
en Côte d'Ivoire

**LE MINISTRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE
CHARGE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

- VU **la Loi n° 64-291 du 01 Août 1964**, portant Code des Douanes, notamment en son article 18-3 ;
- VU **le Décret n° 72-221 du 22 mars 1972**, fixant les règles particulières de marquage et les conditions dans lesquelles les boissons alcooliques titrant plus de 20 degrés, des positions tarifaires 22-07 et 22-08 peuvent être mises à la consommation en Côte d'Ivoire après paiement des droits ;
- VU **le Décret n° 2012-1118 du 21 novembre 2012**, portant nomination du Premier Ministre, chef du gouvernement ;
- VU **le Décret n° 2012-1119 du 22 novembre 2012**, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- VU **le Décret n° 2012-625 du 06 juillet 2012**, portant attributions des membres du Gouvernement ;
- VU **le Décret n° 2011-222 du 7 septembre 2011**, portant organisation du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- VU la demande formulée le 11 mars 2013 par La Société **GREENS LIMITED**

DECIDE

Article 1 : La Société dénommée **GREENS LIMITED**, sise à Room 273, Houston Centre, N°. 63 Mody Road, T.ST. East, Kowloon, Hong Kong, est agréée en qualité d'exportateur en Côte d'Ivoire de boissons alcooliques titrant plus de 20 degrés, des positions tarifaires 22 07 et 22 08.

Article 2 : Le numéro d'agrément de la Société **GREENS LIMITED** est **2013-04**.

Sous ce numéro, la société **susvisée** est autorisée à exporter en Côte d'Ivoire les boissons alcooliques, identifiées comme suit :

WHISKY

- 1- IMPERIAL BLUE
- 2- ROYAL STAG
- 3- RESERVE 7

Article 3 : Le Directeur Général des Douanes est chargé de l'application de la présente.

03 AOUT 2013



Nialé KABA